

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



RECOURS  
Concernant un avenant n°1 de prorogation par rapport à une convention d'occupation de locaux en domaine public avec la société CAPTEOLE

### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE – COMMUNAUTÉ URBAINE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-3 et L5211-4;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 2116-1;

VU la délibération n°12 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 27 juin 2021 relative à la délégation d'architecte en Chef d'urbanisme au Préfet;

VU la délibération n°73 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 26 septembre 2022 relative à la fixation des tarifs de subvention d'occupation d'Etat Endossée et de Coût d'Occupation de domaine public (COED);

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole s'est engagée à accompagner le développement des entreprises liées au Pôle de compétitivité ALP2030 - Smart and Green & des Hauts-Puy-de-la-Vie, ainsi que de leurs activités connexes dans le domaine d'activité;

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole a décidé de créer un territoire prioritaire au regard l'investissement de Pôle de compétitivité ALP2030 - Smart and Green et des Hauts-Puy-de-la-Vie, le Département Oise de l'Innovation de recherche ALIB, l'Association ALIB2030, ainsi que de leurs activités connexes dans le domaine d'activité;


CONSIDÉRANT que cet territoire prioritaire dénommé « Centre d'Innovation et de Recherche en Intelligence » a été créé dans le domaine public de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole par délibération en date du 27 juin 2021;

CONSIDÉRANT que la société CAPTEOLE a exprimé le souhait de bénéficier dans les locaux de ce centre;

## DÉCISION

# Décision concernant un avenant n°1 de prorogation par rapport à une convention d'occupation de locaux du domaine public avec la société CAPTEOLE

1 DOCUMENT - Publié le 5 Février 2025

 **26246.pdf**  
(.pdf, 1,5 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**